

► L'économie du livre et le numérique⁴⁵

L'économie globale du livre est aujourd'hui entrée dans une période de transition accélérée. La diversification des modes de lecture et de transfert des documents, la multiplication des acteurs et l'évolution des technologies bouleversent une industrie éditoriale désormais concernée par les téléphones portables, les tablettes tactiles, les logiciels de lecture, les librairies en ligne et toutes sortes de nouveaux procédés d'impression.

Le livre numérique, qui représente de nouvelles perspectives de diffusion et de rencontres entre les productions intellectuelles francophones et le monde, se définit aussi dans le cadre de l'accès technique, de la formation et, en somme, d'une variété d'usages technologiques. Il est dès lors important de **mettre en lumière les différences entre les divers espaces francophones et leurs problématiques spécifiques**, tout en prenant garde de ne pas établir une hiérarchie comme c'est, hélas, souvent l'usage dans le cadre de réflexions consacrées au développement technologique au Nord et au Sud.

⁴⁵ Sur la base d'un article rédigé par Luc Pinhas, maître de conférences Université Paris 13 LabSic/labbox ICCA et Raphaël Thierry, docteur de l'Université de Lorraine/Université Yaoundé 1, chercheur associé au centre « Les Afriques dans le Monde » LAMUMR5115CNRS/Sciences-Po Bordeaux.

Quelques dates clefs

1995 : Amazon lance la première librairie en ligne.

1999 : Première tablette de lecture : le Rocket eBook.

2000 : Amazon ouvre son eBookStore.

2005 : Lancement du format ePub.

2006 : Google lance Google Books, service de consultation de livres.

2007 : Amazon lance le Kindle, liseuse de livres électroniques.

2010 : Lancement de l'iPad, tablette tactile d'Apple.

2011 : Les ventes en ligne de livres numériques de la société Amazon dépassent celles de leurs livres papier.

2012 : Les groupes Bertelsmann (Allemagne) et Pearson (Royaume-Uni) s'associent pour créer Penguin Random House, afin de résister à la concurrence de Google, Apple et Amazon dans le secteur de l'édition.

2013 : Lancement de la Librairie Numérique Africaine (Sénégal).

Questions de terminologie

Qu'entend-on par « livre numérique » ? S'il est courant d'identifier l'édition numérique à une transposition immatérielle du support papier (livre homothétique), l'on compte également trois autres catégories de livrels :

- le **livre-application**, situé entre le support de lecture et le logiciel interactif ;

- la **création numérique d'un éditeur**, qui concerne la publication épisodique de contenus multimédias ;

- le **livre numérique natif** (livre enrichi), qui concerne des supports de lecture hybrides, mêlant textes, images et vidéos.

Par ailleurs, le contenu numérique doit être distingué du support de lecture. Différentes technologies permettent en effet la lecture du livrel : ordinateurs, téléphones intelligents, tablettes tactiles (iPad, Archos, Samsung, Way-C...) et liseuses de type Kindle. À ces supports correspondent des formats (.txt, html, .pdf, ePub, PRC/MOBI, pour ne mentionner que les principaux).

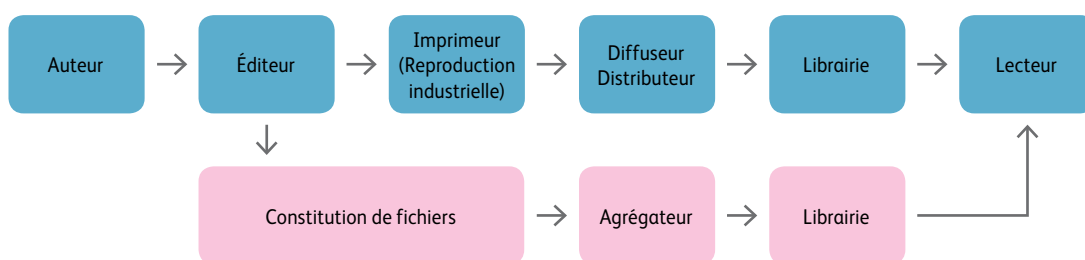
Une chaîne du livre en pleine évolution/révolution

Récente, l'introduction de ces technologies a profondément **modifié la chaîne du livre**. Il est remarquable que les précurseurs du marché n'appartiennent pas au secteur de l'édition : Amazon, Google, Apple font ainsi office de « pionniers » de l'industrie du livre numérique. Les éditeurs « traditionnels », pour leur part, ont initialement tardé à assimiler le numérique à leurs productions, avant d'amorcer le virage avec l'intégration de nouvelles professions : aux fonctions historiques d'éditeur, de directeur de collection et de directeur éditorial se sont peu à peu ajoutés des développeurs Web et autres graphistes en charge du développement technique des livres numériques.

Sur le plan **commercial**, les éditeurs doivent désormais intégrer les nouveaux standards du marché du livre numérique : prix, TVA,

Le circuit du livre

Nous avons choisi de présenter ici les fonctions numériques comme superposées aux processus papier. On peut présenter cependant ce circuit de manière moins linéaire : « la chaîne du livre » devient alors plus « rhizomique ».



Source : V2 © Gilles Colleen/Alliance internationale des éditeurs indépendants. <http://www.alliance-lab.org>.

référencement, sécurité des formats. Internet est de même devenu un outil de promotion essentiel des catalogues, par exemple *via* les réseaux sociaux et les sites d'éditeurs. Enfin, ces derniers développent de plus en plus des interfaces marchandes favorisant une vente directe de leurs ouvrages auprès des lecteurs.

Il est souvent considéré que le coût de production d'un livre numérique, exempt de frais d'imprimerie, est nul. Il n'en est rien. Deux cas de figures se présentent : soit l'éditeur supporte les coûts du prépresse⁴⁶ de l'édition numérique, ce qui est relativement onéreux ; soit l'éditeur convertit ses mises en page papier en numérique, ce qui est alors moins coûteux mais exige, comme le fait remarquer l'éditeur Gilles Colleen, que celui-ci ait « pris soin d'inscrire le processus de fabrication dans une logique de publication multiformats et multisupports » (http://alliance-lab.org/archives/1072?lang=fr#Usq7_ybS4fj). Si ce n'est pas le cas, l'éditeur s'adresse alors à un prestataire externe qu'il rémunère.

Un autre maillon de la chaîne du livre est également en pleine évolution : les **bibliothécaires** développent de manière progressive des catalogues de livrels et des prêts de liseuses et autres tablettes numériques. Des bases de ressources sont aussi régulièrement mises en ligne, à l'image de la bibliothèque numérique, pluridisciplinaire et communautaire ScholarVox (auf.scholarvox.com), inaugurée en 2012, et qui rassemble quarante et un

campus numériques francophones de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Enfin, les **maillons de la fabrication, de la distribution, de la diffusion et, bien entendu, de la vente** sont fortement influencés par l'introduction du numérique dans la chaîne du livre. On parle à cet effet d'une « désintermédiation » qui correspond à la suppression de différents acteurs au bénéfice de nouvelles pratiques et intermédiaires : auto-édition, sites dédiés, vente directe par les éditeurs, Apple, Google, etc.

Le Réseau francophone numérique¹

C'est un réseau de bibliothèques nationales francophones dont le but commun est d'assurer la présence du patrimoine documentaire francophone sur le Web et qui jouit du soutien actif de l'Organisation internationale de la Francophonie. Initialement nommé Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBN) – fondé en 2006 –, il devient RFN (Réseau francophone numérique) en mars 2010, suite à la réunion de l'Assemblée générale du Réseau à Paris, qui envisage d'élargir son champ d'action. Le réseau compte aujourd'hui 24 membres répartis dans 18 pays (Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Québec (Canada), Côte d'Ivoire, Égypte, France, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Suisse, Tunisie, Vietnam).

Depuis, trois autres réunions de l'Assemblée se sont tenues en novembre 2011 à Montréal, en mai 2012 à Rabat et en avril 2013 à Hanoi. Deux missions de formation à la numérisation ont également été organisées, l'une en janvier 2011 à Dakar (Sénégal), menée par BANQ et la BnF, réunissant 26 stagiaires (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo) et l'autre en mai 2012 à Rabat au Maroc, menée par BANQ et la BnF. Dix-huit stagiaires ont été formés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie).

¹ Encadré ajouté par l'Observatoire de la langue française. <http://www.rfnum.org/pages/index.html>



⁴⁶ Toutes les opérations nécessaires à la lecture du livrel qui pose des questions de format, de codage, de programmation... (NDLR)

Équipement et usages du numérique

Dans les pays francophones du Nord

Dans cette perspective, le numérique apparaît alors comme une menace pour certains acteurs de la chaîne du livre. Les librairies traditionnelles sont ainsi exposées au développement de la vente directe des ouvrages par les éditeurs et par les distributeurs numériques, de même qu'à la multiplication des librairies et vendeurs en ligne. Ce phénomène est particulièrement tangible au niveau francophone.

Le maillon stratégique de la distribution est tout particulièrement affecté par la donne numérique. Les nouveaux acteurs en ce domaine peuvent être à la fois entrepôts numériques, agrégateurs, distributeurs et vendeurs en ligne, en même temps que prestataires de services pour accompagner les éditeurs dans leur démarche de numérisation des contenus. La création de telles structures est primordiale pour tenter de contrer autant que faire se peut l'hégémonie de l'oligopole Apple, Amazon, Google ou encore Kobo et ses systèmes de lecture souvent verrouillés. Les éditeurs, libraires et bibliothécaires québécois, dans leur grande majorité, se sont entendus avec une entreprise innovante locale, De Marque, pour développer « l'Entrepôt numérique », pièce désormais maîtresse de la présence du livre québécois sur la toile. Les éditeurs français agissent en ordre plus dispersé avec, entre autres, Numilog (Hachette), ePlateforme (Éditis), Éden-Livres (Gallimard, Flammarion, La Martinière...), Immatériel ou encore ePage qui est prestataire de services et interface entre éditeurs et libraires.

La plateforme YouBoox⁴⁷ présente un modèle original en offrant un accès simple à un catalogue de plus de 50 000 livres dans tous les genres (romans, BD, guides pratiques ou de voyage...) disponibles à tous moments par une connexion Internet pour lecture sur téléphones intelligents et tablettes. Le financement est assuré par la publicité, mais un abonnement est possible qui permet d'accéder à un catalogue plus riche et surtout disponible hors connexion et sans publicité.

En Suisse, l'Office du livre de Fribourg, principal distributeur sur le marché romand, a mis en place la solution e-readers.ch qui suscite un grand intérêt de la part des éditeurs et libraires belges.

En 2013, la grande majorité des foyers des pays de la Francophonie du Nord possèdent un ordinateur et, dans une moindre mesure, sont connectés à Internet, le plus souvent désormais à haute vitesse. C'est ainsi le cas de quatre foyers sur cinq au Québec (étude CEFRIO/NETendances) et de trois sur quatre en France (étude Médiamétrie/Université Paris-Dauphine). Seules les populations les plus âgées (au-delà de 64 ans) échappent à ce mouvement ; elles sont équipées dans une proportion bien moindre et restent encore, pour les plus de 75 ans, largement démunies de connexion à domicile. Par ailleurs, l'équipement en appareils mobiles se répand largement : 42 % des foyers québécois possèdent un téléphone intelligent (le pourcentage est équivalent en France), 27 % une tablette et 12 % une liseuse.

L'ordinateur, surtout portable, demeure pour l'heure le support le plus utilisé pour la lecture, avec la liseuse. Des variations sont toutefois à noter. Ainsi, en Belgique, 7 lecteurs sur 10 téléchargent et lisent sur ordinateurs des formats PDF, tandis qu'en France la liseuse occupe une place bien plus importante. Cependant, la percée de la tablette numérique dans la population des lecteurs au cours des trois dernières années apparaît tout particulièrement remarquable et de nature à changer la donne : selon les études, de 42 à 45 % des lecteurs français (et d'abord la tranche 35-49 ans) en sont ainsi d'ores et déjà équipés et l'utilisent pour la lecture, ce qui est de nature à privilégier le développement du format ePub, vers lequel se tournent de plus en plus les éditeurs. Le téléphone intelligent, pour autant, n'est pas négligé par les utilisateurs les plus jeunes, par ailleurs sensibles aux campagnes de promotion, telle celle menée par l'Apple store pour les fêtes de la fin de l'année 2012.

Contrairement à ce que l'on pourrait parfois penser, si Internet modifie les façons de consommer la culture, les personnes qui s'adonnent à des pratiques de consommation des médias sur Internet sont aussi celles qui fréquentent le plus les établissements culturels et, en particulier, les librairies, selon une enquête sur les pratiques culturelles

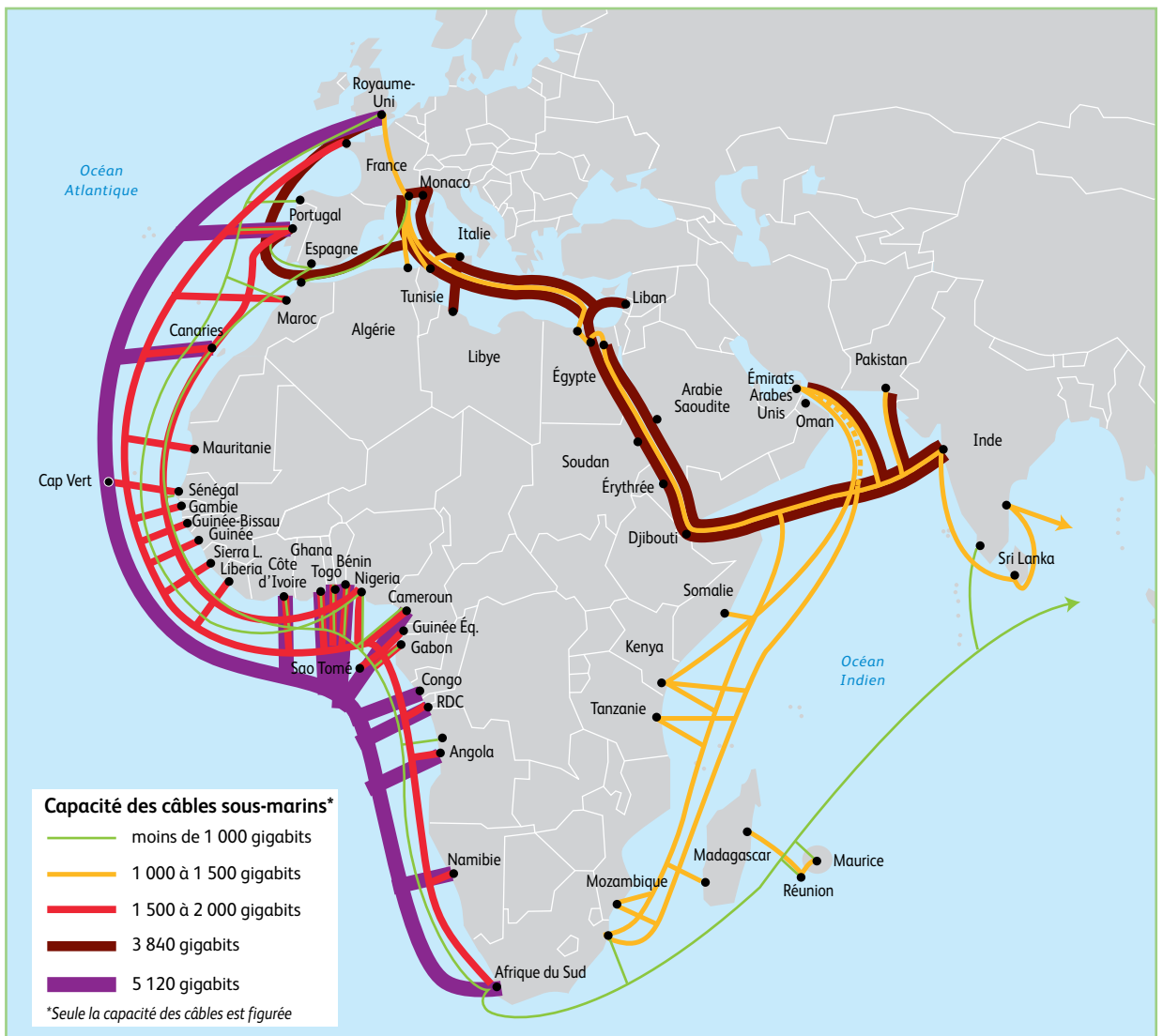
⁴⁷ Cet exemple a été ajouté par l'Observatoire à l'article original des auteurs.

menée au Québec pour le compte du ministère de la Culture en 2012 (*Survol*, juin 2012). Ainsi, les lecteurs de livres numériques seraient avant tout des lecteurs dont la pratique s'intensifie et qui estiment acheter autant de livres qu'auparavant, selon le dernier Baromètre SOFIA/SNE/SGDL publié en France. Ce dernier indique par ailleurs que les lecteurs français acquièrent à 55 % leurs livres en payant et qu'ils préfèrent largement pour l'heure le paiement à l'acte plutôt que le prêt, la location ou encore l'abonnement, ce qui diffère sensiblement du public québécois, plus disposé au prêt. Les usages illicites ne sont pas absents, mais restent néanmoins limités par rapport à la musique, au cinéma ou aux séries télévisées. La littérature est d'autre part très largement en tête des livres lus ou consultés par le public français.

L'accès à Internet en Afrique

À partir des années 2005-2006, l'accès au haut débit dans le monde représente un important tournant technologique. Cette étape se traduit par un aménagement numérique des territoires pour faire baisser les prix et accroître la distribution et la qualité du débit d'Internet. C'est dans cette dynamique que Hamadoun Touré, directeur africain de l'Union Internationale des Télécommunications, organise à Kigali en 2007 la rencontre « Connect Africa ». Cet événement aura une influence importante sur l'accès à Internet du continent. L'année 2009 marque ainsi le début de grands chantiers d'implantation des câbles de fibre optique en Afrique.

Implantation des câbles sous-marins de fibre optique, 2011



On estimait alors que le développement du débit Internet africain devait être multiplié par soixante entre 2009 et 2013 (Source : Annie Chéneau-Loquay, *L'Afrique en développement*, n° 234). Cette évolution se traduit par une relative extension de l'accès aux réseaux sans fil pour les particuliers, même si le coût du matériel informatique demeure encore globalement élevé et d'un niveau peu abordable pour les Africains. D'autre part, et bien que considérable, cette évolution reste confidentielle comparée à l'échelle internationale : en 2013, l'Afrique ne représente que 5 % des internautes dans le monde. L'évolution technologique la plus spectaculaire semble plutôt concerner la téléphonie, avec un taux de pénétration continental de 68 % et une croissance annuelle de 40 %. De la sorte, on observe un développement extensif des réseaux 4G par l'intermédiaire des téléphones intelligents qui favorisent un accès à Internet sans nécessairement passer par l'ordinateur. 70 % de ces téléphones devraient disposer d'une connexion en 2014. Une telle extension des technologies téléphoniques favorise de nouvelles opportunités de relais et de diffusion pour l'édition numérique, selon l'éditeur argentin Octavio Kulesz, auteur d'une étude sur l'édition numérique dans les pays en développement (<http://alliance-lab.org/etude/?lang=fr>).

Les principales tendances du marché

Le « décollage du livre numérique » serait-il en train de se produire dans le monde francophone, ainsi que semble le penser, pour l'Hexagone, le Syndicat de l'édition française (SNE) ? Des indices le donnent à penser mais la situation demeure contrastée, comparée notamment aux marchés américains et britanniques. Une distinction nette doit par ailleurs être opérée entre la vente en ligne d'ouvrages essentiellement papier d'une part, la production et la commercialisation de livres proprement numériques, homothétiques ou enrichis, de l'autre.

La **vente en ligne**, relativement marginale jusqu'alors, s'est installée, dans les pays francophones du « Nord », comme canal de vente important dans la seconde moitié des années 2000, soit lorsque l'accès à Internet et, surtout au haut débit, s'est généralisé. En

France, la vente en ligne ne représentait en 2005 que 3,2 % des ventes totales de livres, mais atteignait déjà 13,1 % en 2010 et s'établissait à 17 % en 2012. Au Canada dans son ensemble, 25 % des achats de livres se font en ligne, contre, il est vrai, 42 % en volume sur le marché britannique et 44 % aux États-Unis.

Le marché du livre proprement numérique commence pour sa part tout juste à se développer. Alors qu'il représenterait en 2013 21 % en exemplaires et 11 % en valeur de l'ensemble des ventes de livres grand public aux États-Unis, il ne comptait en 2012 que pour 3 % du chiffre d'affaires des éditeurs français, supports physiques de type DVD compris, soit 81,8 M €, selon le SNE. Au Canada, le livre numérique occuperait déjà, pour la même année, 15 % du marché du livre, mais seulement 4 à 5 % au Québec. Il est vrai que la situation diffère grandement d'une catégorie éditoriale à l'autre. Les ouvrages professionnels et techniques et les ouvrages de sciences humaines et sociales semblent ainsi les principaux contributeurs au chiffre d'affaires de l'édition numérique, de même que la littérature (entre 5 et 8 % des ventes d'exemplaires en moyenne chez Hachette France, par exemple, en 2013), et notamment la littérature dite « de genre », suivie du pratique, en particulier à travers les guides de voyage. Une enquête IPSOS menée au printemps 2013 pour le compte du Partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique (PILEn) montre ainsi qu'en Belgique wallonne 36 % des livres de la catégorie « sciences, techniques et médical » sont d'ores et déjà lus sous forme numérique et 31 % pour la catégorie « Management, gestion économie ». En revanche, les livres illustrés semblent relativement peu touchés. Ainsi, seuls quelques milliers de téléchargements du dernier Astérix ont été effectués, alors que 1,9 million d'exemplaires papier ont été mis en place.

Il est vrai que, jusqu'à récemment, le nombre de titres proposés en version numérique, restait relativement restreint : de l'ordre de 70 000 en France en 2010 contre près d'un million aux États-Unis ou en Grande-Bretagne mais pas plus de 80 000 en Allemagne et de l'ordre de 10 000 en Espagne ou en Italie (source Rüdiger Wischenbart, *The Global e-book market*). Le rapport Lescure⁴⁸ évoque pour sa part 100 000 livres numériques en France en 2013.

⁴⁸ Mission « Acte II de l'exception culturelle », rapport de Pierre LESCURE « Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique », mai 2013.

Par ailleurs, la loi française du 1^{er} mars 2012 sur l'exploitation numérique des œuvres indisponibles du XX^e siècle doit permettre la numérisation et l'exploitation patrimoniale, par l'intermédiaire d'une société de gestion collective, d'un corpus de 230 000 à 500 000 titres de langue française.

Il n'en reste pas moins que **diverses résistances viennent s'opposer à la lecture numérique, tout particulièrement en France**. Parmi les principales raisons, sont ainsi invoqués, outre la forte densité du réseau de librairies physiques :

- une réticence à la lecture numérique qui serait partagée par près de 80 % des Français ;
- un prix moyen du livre numérique trop élevé, bien plus qu'aux États-Unis par exemple, et trop proche du prix du livre papier, alors que la demande attend un prix proche de celui du livre au format de poche ;
- la concurrence entre produits culturels attisée par la multiplication des tablettes tactiles ;

- enfin, et surtout, la complexité de l'acte d'achat, du fait d'un manque d'interopérabilité, de la concurrence entre plateformes, de la diversité des formats conjuguée à l'insertion de dispositifs de protection (GND - gestion numérique des droits et DRM *digital rights management*) contraignants, du manque d'informations, ou encore des difficultés liées au transfert et au téléchargement (étude Médialib de Sciences Po/MOTif). Par ailleurs, 98,5 % des bibliothèques municipales françaises ne proposaient encore, en 2011, aucun livre numérique, entre autres du fait de l'absence d'un cadre juridique du droit de prêt d'ouvrages numériques (d'après l'Observatoire de la lecture publique). Les éditeurs français s'opposent par ailleurs au prêt numérique de leurs fichiers dans les bibliothèques québécoises, alors même qu'un service de plus en plus populaire a été mis en place par ces dernières (*bibliopresto.ca*). Ce dernier profite pour l'heure essentiellement au développement numérique des éditeurs et libraires québécois, dans la mesure où les achats des collectivités passent obligatoirement, du fait de la loi 51, par les librairies agréées de la province.

Pourtant, le nombre de lecteurs de livres numériques augmente de manière régulière. Ainsi, de 15 à 20 % des Français,

selon les études, ont déjà lu un livre numérique (en totalité ou en partie) et 2,5 % en ont acheté un. Au Québec, 10 % de la population a déjà téléchargé un livre numérique, mais seulement 9,1 % parmi les locuteurs qui ont le français comme langue maternelle, contre 21,1 % pour les autres. Dans la communauté de langue française de Belgique, quatre lecteurs sur dix déclarent avoir déjà lu un livre numérique et 18 % des achats de livres seraient effectués au format numérique (source IPSOS/PILEn). **C'est pourquoi s'expriment de nombreux espoirs de voir le marché du livre numérique francophone s'étendre largement au cours des années à venir et opérer un certain rattrapage par rapport aux marchés anglophones.**

Pour l'heure, le téléchargement unitaire de livres homothétiques semble occuper l'essentiel du marché, bien loin devant l'achat de livres - applications (en augmentation toutefois) ou l'abonnement à des ouvrages à lecture en flux. La BD se singularise cependant grâce à la mise en place, depuis 2010, d'*Izneo*, première plateforme européenne en ce domaine qui propose à la fois l'achat à l'unité d'ouvrages avec une politique de petits prix, des locations sur dix jours et des formules d'abonnement mensuel. Le livre enrichi, quant à lui, pâtit pour l'heure d'un modèle économique incertain eu égard aux coûts de développement importants qu'il exige. Malgré quelques très belles expérimentations (notamment en livres de jeunesse, livres d'art ou BD) dues aux principaux éditeurs francophones du Nord, il ne se vend guère, sauf pour les guides de voyage de type Le Routard. D'autres projets sont également menés par des associations francophones œuvrant au Sud, comme par exemple Écritures de la Terre (www.ecrituresdelaterre.net).

Il convient enfin de noter le développement tout à fait significatif de l'auto-édition qui remplace l'édition à compte d'auteur de naguère, largement répandue dans les pays du Sud, au Maroc entre autres, faute d'un tissu développé d'éditeurs. Ce phénomène est notamment de nature à ouvrir de nouvelles perspectives à la création des pays francophones du Sud et à faire entendre de nouvelles voix.

Depuis deux ou trois ans, la plupart des éditeurs francophones du « Nord » publient leurs nouveautés simultanément au format papier et au format numérique, enrichissant considérablement l'offre, ce qui devrait encourager la demande.

Si le numérique modifie fortement la chaîne du livre dans la francophonie du Nord, l'influence des librairies en ligne et des livrels, aussi bien que des tablettes de lecture, est encore à l'état de champ d'observation dans les pays du Sud. Alors que l'on référence encore peu de données précises au sujet des différents espaces francophones, des « sphères » d'impulsion émergent ces dernières années.



Maisons d'édition numériques (Afrique-Moyen-Orient)
Nouvelles Éditions Numériques Africaines (Sénégal), Le Nègre International (Sénégal)

Maisons d'édition physiques et numériques (Afrique-Moyen-Orient)
Clé (Cameroun), Abis (Sénégal), Presses Universitaires d'Afrique (Cameroun), Amalion (Sénégal), Sirocco (Maroc), Tamyras (Liban), Lettres de Renaissances (Sénégal), Arcade (Sénégal), Frat Mat éditions (Côte d'Ivoire), NEAS (Sénégal), Oxyzone (Sénégal), In/Dev-Consulting (Cameroun), Maguilen (Sénégal)

Parmi les espaces témoins, on retiendra en particulier le Maghreb, certains pays d'Afrique subsaharienne et le Liban. Une distinction semble en outre nécessaire entre l'accès au livre numérique du Nord dans la Francophonie du Sud et l'accès au livre numérique du Sud. Encore embryonnaires, les initiatives menées par des maisons comme les **Nouvelles Éditions Numériques Africaines** sont souvent étouffées par l'intervention d'ONG qui subventionnent des projets numériques sans forcément favoriser de débouchés commerciaux. De fait, la fracture numérique entre la Francophonie du Nord et la Francophonie du Sud, qui justifie le plus souvent une aide technologique – le cas échéant à l'édition numérique –, se trouve parfois entretenue par les mécanismes d'aide eux-mêmes. D'une façon similaire, au niveau des contenus, on s'interrogera sur la marge que des initiatives de dons de tablettes numériques telles que Worldreader ou Millionbooks laissent aux opérateurs économiques africains, à l'image de la société congolaise VMK, qui développe et commercialise

la première tablette numérique africaine Way-C et le téléphone intelligent Elikia... On rejoint ici les questionnements liés au don de livres à destination des pays du Sud et à l'influence de ces mécanismes sur les chaînes locales du livre. De même, les projets étrangers se heurtent, comme le rappelle l'éditrice Marie-Michèle Razafintsalama (éditions Jeunes Malgaches), à l'adaptabilité des contenus proposés aux contextes locaux. Dans cette idée, ce sont les usages qui doivent forger les technologies, et non l'inverse.

Le numérique, une chance pour les pays du Sud ?

Le livre numérique représente-t-il alors une opportunité pour les pays francophones du Sud ? S'agit-il, pour reprendre une interrogation soulevée par Octavio Kulesz, d'une imitation des usages du Nord, ou bien d'une évolution autonome ? Une chose est certaine : le développement de la lecture numérique suggère un recul de l'analphabétisme. Alors que, selon le projet Digital Africa, 80 % des enfants de moins de 8 ans vont apprendre à lire sur un écran connecté ou un téléphone mobile à l'horizon 2020, l'adaptation des contenus numériques aux téléphones paraît essentielle en Afrique. Une nouvelle génération d'opérateurs comme la société congolaise VMK ou les Nouvelles Éditions Numériques Africaines se trouve alors face à un marché tout à fait prometteur.

À un autre niveau, le procédé d'**impression à la demande**⁴⁹, encore absent du paysage francophone du Sud, suggère de nombreuses perspectives, à l'image de ce qui s'expérimente en Afrique du Sud. L'éditeur Serge Kouam Dontchueng (Presses Universitaires d'Afrique, Cameroun) propose à ce sujet de développer des liens avec les terminaux d'impression à l'étranger. Il s'agirait alors non pas de créer un marché local de tirage à la demande, mais plutôt d'étendre les frontières de vente de la production locale au-delà des seules frontières nationales (source : http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/Etude_diffusion_livre_africain.pdf).

⁴⁹ Mode de publication qui a pour principe de servir instantanément les ouvrages demandés. Les tirages sont déclenchés par la commande du client.

L'éducatif a également tout à gagner au développement de l'édition numérique dans la Francophonie du Sud. À cet égard, l'évolution de l'entreprise tunisienne Sanabil Med, créée dès 2004, mérite l'attention. Sa fondatrice, Sana Ghenima, est à l'origine de la mise en place du premier portail éducatif en Tunisie qui, outre des CDRom et des jeux interactifs, propose des contes numériques, en français, en arabe et en anglais. Dans un autre domaine, le religieux est également touché par l'édition numérique avec la création, en Tunisie toujours, de la première structure éditoriale dédiée à l'islam, Islam e-Books.

L'accès à l'information éditoriale se développe d'autre part de plus en plus avec l'essor des bases de données culturelles. C'est notamment le cas du portail multiculturel Sudplanète, développé depuis 2007 dans le cadre du programme européen ACP Culture +, à partir duquel sont progressivement lancés 21 portails nationaux de l'Aire Afrique-Caraïbe-Pacifique. La diffusion numérique de l'information éditoriale, grâce aux bases de données Internet, contribue à une nouvelle visibilité des productions physiques et numériques des pays francophones du Sud.

Le numérique devient enfin un outil de promotion des littératures francophones, à l'image du *Panorama des littératures francophones d'Afrique* publié par l'Institut français en 2012 (<http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/01-Panorama-HD.pdf>) ou du projet de mise en réseau Littafcar (<http://littafcar.wordpress.com>).

Ces possibilités pour l'édition, la commercialisation, la diffusion et la promotion numériques se heurtent toutefois à la question de l'assimilation du numérique par les principaux opérateurs du livre que sont les éditeurs et les libraires. Il est admis que le paysage du livre francophone a connu un important essor depuis les années 1990. Or, la génération de professionnels qui ont depuis développé leurs activités s'est majoritairement formée sur des schémas économiques traditionnels. La formation à l'édition numérique, ainsi que l'utilisation des ressources libres, représentent alors un enjeu majeur pour le livre numérique dans la Francophonie du Sud.

La vente du livre : les librairies francophones face au numérique

Dans les pays francophones du Nord

De façon assez évidente, le paysage de la vente du livre se trouve fortement affecté par l'essor du livre numérique et de la vente en ligne et, au premier chef, par la puissance d'action des plateformes globales de produits culturels, Amazon, Apple et Google, dernier venu en 2012 avec Google Play. Pierre Lescure, dans son rapport à la ministre française de la Culture, estime ainsi que les deux premiers détiennent d'ores et déjà près de 50 % du marché des ventes de livres numériques en France. Les chaînes de librairies et les librairies indépendantes sont les premières touchées par les mutations en cours qui font parfois craindre pour leur survie.

En France, grâce à la loi sur le prix unique et à ses améliorations ultérieures (modification de l'article 3 sur les commandes des collectivités), le réseau de librairies reste encore aujourd'hui l'un des plus denses au monde, et s'est trouvé appuyé par un certain mouvement de « localisme » dans les pratiques de consommation qui a favorisé les librairies de quartier, au moins dans les zones urbaines fortement peuplées. Pourtant, la situation économique des librairies s'est inexorablement dégradée au cours des dernières années sous les effets conjugués de la hausse des loyers et des charges, de la crise économique et de la montée en puissance de la vente en ligne. Cette dernière occupait déjà, en 2012, 17 % de parts de marché, dont la majeure partie au profit d'Amazon et de ses pratiques anti-concurrentielles, si bien que la firme de Seattle, pour cacher sa puissance, a fait pression sur les instituts de sondages afin que ses résultats soient désormais agrégés à ceux de la librairie de deuxième niveau. Sa politique agressive a toutefois suscité de nombreuses réactions, dont témoigne notamment l'enquête de Jean-Baptiste Malet, *En Amazonie* (Fayard, 2013). Le parlement français a adopté à l'unanimité, le 3 octobre 2013, une loi encadrant la vente de livres à distance qui interdit désormais le cumul de la gratuité des frais de port et de la remise de 5 % autorisée par la loi Lang, combat de

plus de dix ans mené par le syndicat de la librairie française. De son côté, le ministère de la Culture, après avoir déployé le label « Librairies indépendantes de référence », a annoncé en mars 2013 la mise en place d'un plan d'aide pour un montant de 9 M€. L'horizon s'est toutefois assombri pour la vente du livre en magasin, durant cette même année 2013, avec la liquidation judiciaire de la chaîne de produits culturels Virgin, puis la mise en cessation de paiement de la principale chaîne de librairies, Chapitre. De son côté, le portail de la librairie indépendante, *1001 libraires*, n'aura fonctionné que quelques mois, avant de fermer en mai 2012. Quelques grandes librairies françaises, comme Mollat, Decitre ou Gibert ont cependant créé des sites de vente en ligne performants, de même que les librairies de l'Est parisien sous le label *Librest*. Enfin, deux grands portails regroupant des librairies indépendantes en France, mais aussi en Belgique et en Suisse se sont mis en place : *Lalibrairie.com* et *Leslibraires.fr*.

Au **Québec**, les libraires indépendants ont su s'organiser de façon plus précoce, plus collective et plus convaincante pour prendre position dans la vente en ligne. Les libraires québécois, mais aussi ceux des provinces maritimes et de l'Ontario francophone, se sont ainsi regroupés depuis 2007 en une association, Les librairies indépendantes du Québec (LIQ). Elle est à l'initiative de deux sites promotionnels et transactionnels de la production francophone canadienne qui apparaissent riches et bien structurés : *Rue des libraires* et *Livres québécois*, consacré entièrement pour ce dernier à la production québécoise. LIQ publie et diffuse aussi très largement, dans les librairies adhérentes, les bibliothèques et les lieux culturels, un magazine bimestriel gratuit consacré à l'actualité littéraire, *Le libraire*, qui est aussi disponible en ligne. En 2012, le livre numérique vendu au Québec et à l'étranger a représenté 30 % des ventes totales pour *Livres québécois*, en faisant un vecteur majeur de la diffusion de l'édition québécoise. Les deux grandes chaînes de librairies québécoises, Archambault et Renaud-Bray, ont également développé leur site de vente en ligne. Pour autant, les faillites et fermetures de librairies se sont multipliées en 2013 au Québec, rendant la situation d'autant plus préoccupante face à la montée en puissance des grandes

surfaces discount qui ne vendent que des best-sellers à prix cassé et à la concurrence sur le marché d'Amazon Canada. Un vaste rassemblement d'auteurs, d'éditeurs et de libraires s'est donc créé depuis deux ans sous l'appellation « Sauvons les livres », pour réclamer l'instauration d'un prix fixe sur les nouveautés durant neuf mois (et la limitation de la remise autorisée à 10 %) qui toucherait tant le livre imprimé que le livre numérique. Ils sont notamment appuyés par un mémoire rédigé par le vice-président du grand agrégateur québécois de contenus numériques, De Marque, au nom de la sauvegarde de la bibliodiversité.

Le combat similaire mené par les libraires et éditeurs indépendants en **Suisse** a pour sa part échoué face à une consultation populaire défavorable, bien que les cantons romands aient voté majoritairement pour. Les libraires indépendants romands, avec l'appui de l'Office du livre de Fribourg, ont toutefois mis en place depuis 2010 le site de ventes de livres numériques *e-readers.ch*, une plate-forme qui permet à l'internaute d'attribuer son achat à la librairie de son choix, soutenant ainsi la diversité de la librairie sur le territoire.

De son côté, l'étude IPSOS/PILEn montre, d'une part, qu'en **Belgique** deux livres sur dix sont déjà achetés au format numérique, d'autre part que le canal d'acquisition privilégié à 48 %, est celui des grands opérateurs internationaux, contre 20 % à peine pour les sites des librairies, qu'elles soient uniquement en ligne (11 %) ou qu'elles proposent des magasins physiques conjoints (9 %). L'une des principales librairies en ligne de livres numériques francophones, *meslivresnumériques.be*, a été développée par la branche belge du groupe Actissia (propriétaire des librairies Chapitre en France) qui détient cinq librairies sous l'enseigne Libris Agora.

Dans les pays francophones du Sud

Dans la Francophonie du Sud, la vente en ligne reste encore balbutiante, sauf sans doute pour les ouvrages professionnels, et se voit opérée en direct par quelques éditeurs, à l'image des Presses Universitaires d'Afrique (**Cameroun**), de Tarik éditions (**Maroc**) ou des éditions Amalion (**Sénégal**), qui ont lancé des sites marchands. Quelques initiatives très intéressantes ont par ailleurs été développées ces dernières années, à l'image de *Ceresbookshop*, qui commercialise

les ouvrages des principaux **éditeurs tunisiens**, mais aussi d'autres éditeurs francophones. Le portail a été ouvert en 2011 par les éditions Cérès, l'une des toutes premières structures éditoriales à s'être développée, dès 1961, dans les pays recouvrant leur indépendance. Le portail *Algerie-livres* s'inscrit, quant à lui, dans une logique nationale en proposant uniquement des ouvrages édités en **Algérie**. De son côté, l'essor de *Livranoo.com*, librairie en ligne créée dès 2000 à Saint-Denis de **la Réunion**, témoigne du dynamisme de cette île et du développement du commerce électronique dans son économie. Son catalogue propose une large sélection d'ouvrages publiés par les éditeurs des Mascareignes ou sur cette région et sur les Terres australes françaises. Pour sa part, *Livremoi*, espace culturel et librairie installés à **Casablanca**, entend proposer l'intégralité du catalogue francophone aux lecteurs marocains.

Le projet le plus ambitieux, enfin, est développé à partir du **Liban**. *Bookwitty* entend en effet se positionner comme une grande plateforme de distribution internationale de livres grâce à des entrepôts de transit situés à Beyrouth, Paris, Londres et New York. L'originalité de l'entreprise tient en ce qu'elle souhaite développer une offre axée sur la diversité éditoriale et linguistique, et une capacité à fournir des livres « de niche » en s'appuyant sur les stocks de Cedar Books (société mère) et sur une mutualisation des stocks des libraires affiliés à la plate forme. Selon son fondateur, Cyril Hadji-Thomas, le catalogue de *Bookwitty* compte à ce jour vingt millions d'ouvrages disponibles en six langues (anglais, français, arabe, espagnol, italien et allemand).

Alors que ces différents projets s'inscrivent dans le champ de la commercialisation en ligne d'ouvrages physiques, l'expérience de la **Librairie Numérique Africaine** (LNA), consacrée aux productions numériques africaines, fait office de projet pionnier dans le domaine. Lancée en décembre 2013, cette plateforme permet l'achat et le téléchargement d'ouvrages exclusivement africains. Les œuvres qui y sont commercialisées peuvent être lues « sur ordinateur, tablette tactile, téléphone intelligent et liseuse à encre numérique », explique Marc-André Ledoux, directeur des Nouvelles Éditions Numériques



Africaines⁵⁰. Le catalogue de la LNA recense actuellement 118 publications issues de douze maisons d'édition de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Sénégal.

En ce qui concerne les collectifs d'éditeurs, *African Books Collective* (ABC), qui rassemble près de cent trente maisons d'édition du continent, a développé un riche catalogue de livres numériques. L'association fonde son modèle économique sur le principe de l'impression à la demande pour les ouvrages postérieurs à 1994. Ce schéma présente l'avantage de limiter les coûts de gestion des stocks. ABC ne propose toutefois pas encore de version numérique des ouvrages francophones représentés (ceux de Senso Unico au Maroc et du Codesria⁵¹ au Sénégal) que l'on peut seulement commander. Pour sa part, l'association d'éditeurs francophones d'Afrique subsaharienne *Afrilivres*, qui rassemble 33 maisons d'édition et référence 1 100 titres, remet à jour sa base de données en ligne depuis août 2012. *Afrilivres* ne propose pas encore d'interface marchande, mais des réflexions sont actuellement menées dans ce sens par le collectif. Enfin, l'Oiseau Indigo est une

⁵⁰ Amadou Maguette Ndaw, « Promotion du livre : La première librairie numérique africaine a été lancée », *Le Soleil*, 18 décembre 2013.

⁵¹ Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique.

association française qui assure la diffusion au Nord d'une trentaine de catalogues de la Méditerranée, du Monde Arabe et de l'Afrique subsaharienne, notamment *via* le portail de localisation en librairie *Placedeslibraires* (société

Tite-Live). En janvier 2014, l'Oiseau Indigo a inauguré un partenariat avec *Bookwitty* pour la vente en ligne des ouvrages en diffusion par l'intermédiaire de la librairie L'Alinéa (Martigues).

► Principales librairies francophones en ligne

Algérie	www.algerie-livres.com
Belgique	www.librairiewb.com
	www.lalibrairie.com (France et Suisse aussi)
France	www.leslibraires.fr
	www.librest.com
	www.fnac.com
	www.chapitre.com
	www.gibertjoseph.com
	www.decitre.fr
	www.placedeslibraires.fr
	www.librairielalinea.fr
	www.mollat.com
	www.sauramps.com
	www.furet.com
	www.soumbala.com
	www.librairiedialogues.fr
Liban	www.bookwitty.com
	librairieantoine.cite-du.net
Maroc	www.livre moi.ma
Québec	www.leslibraires.ca
	www.livresquebecois.com
	www.archambault.ca
	www.renaud-bray.com
Sénégal	librairienumeriqueafricaine.com
Suisse	www.e-readers.ch
	www.payot.ch
Tunisie	www.ceresbookshop.com
La Réunion/Océan Indien	www.livranoo.com

Numérique et exception culturelle : les politiques publiques

L'exception culturelle est-elle soluble dans le numérique ? La plupart des professionnels du livre francophone ne le pensent pas et ne le souhaitent pas. Ils demandent par suite instamment aux pouvoirs publics d'assurer la

continuité des politiques publiques face aux velléités de domination oligopolistique des grands acteurs transnationaux d'Internet, Amazon, Google, Apple, voire Kobo, qui entendent régner demain sur la distribution, la diffusion et même l'édition des livres papier comme numériques. Tel est le sens du mouvement « Sauvons les livres » qui se développe au Québec depuis deux ans. Les gouvernements francophones, de même que

l'OIF, s'inquiètent aussi d'une dérégulation sauvage qui viendrait notamment menacer le tissu dense des éditeurs et des libraires indépendants et mettre en péril la bibliodiversité, en même temps qu'ils sont soucieux d'aider au développement du marché du livre numérique de langue française. Le gouvernement français a par exemple confié à Pierre Lescure, ancien PDG de Canal Plus, le soin de conduire une mission intitulée « Culture-Acte 2 de l'exception culturelle » dont le rapport, qui couvre les différents champs culturels et fait de nombreuses propositions, a été remis en mai 2013 à la ministre de la Culture.

L'intervention des pouvoirs publics peut prendre trois directions principales : l'encadrement juridique et l'incitation fiscale, la régulation du marché et la mise en place de mécanismes de redistribution sélective (aides financières). Dans tous les cas, les mesures envisageables ou déjà opérationnelles contrecarrent une logique libérale absolue. La France a ainsi adopté en mai 2011 une loi sur le prix unique du livre numérique, fixé par l'éditeur, qui prolonge la loi Lang de 1981. Avec le Luxembourg, dont la fiscalité est similaire, elle s'est aussi opposée à la politique de la Commission européenne en appliquant depuis le 1^{er} janvier 2012 un taux réduit de TVA au livre numérique homothétique, là où Bruxelles considère ce dernier comme une prestation de service et exige un taux plein. Les deux pays se retrouvent du coup poursuivis devant la Cour de justice européenne. Les professionnels québécois du livre se sont pour leur part mobilisés de plus en plus fortement pour obtenir de la puissance publique une loi qui fixe le prix des nouveautés, papier comme numériques, et spécifie que c'est à l'éditeur que revient cette fixation dans les deux cas. Les professionnels belges et suisses sont dans le même état d'esprit.

Un accord a également été signé en France, sous l'égide du ministère de la Culture, pour adapter le contrat d'édition à l'ère du numérique, à la suite d'un rapport demandé au professeur Pierre Sirinelli. Il doit conduire à une réforme du Code de la propriété intellectuelle et à la mise en place d'un Code des usages de nature à apaiser les relations entre éditeurs et auteurs (en particulier en intégrant la possibilité d'une « cession limitée dans le temps »), même si

ces derniers souhaitent aller plus loin et se voir garantir une meilleure rémunération. L'adaptation du contrat d'édition se pose tout autant dans les autres pays francophones. Au Canada, la loi sur la modernisation du droit d'auteur (loi C-11), votée en 2012, suscite les critiques conjointes des auteurs et des éditeurs, lesquels dénoncent les nombreuses exceptions au droit d'auteur qui y ont été introduites et estiment qu'elle ne permettra pas de lutter facilement contre le piratage, ce qui était censé être l'un de ses objets...

Les conditions du prêt numérique demeurent par ailleurs à définir dans la plupart des pays francophones. Aucun cadre juridique n'est ainsi adapté en France, en Belgique, au Québec ou encore en Suisse où la rémunération des auteurs au titre du droit de prêt fait actuellement débat. Des expériences sont pourtant menées. La mise en place au Québec, depuis mars 2012, du consortium *BiblioPresto* permet aux bibliothèques de la province d'acheter des livrels auprès des librairies agréées puis de les mettre à disposition des lecteurs sur la plateforme *pretnumerique.ca*. Un verrou GND (Gestion numérique des droits, DRM en anglais) implante une chronodégradabilité du livrel emprunté qui est prêté de manière unique (et non à travers une démultiplication des copies) à l'exemple du livre papier, ce qui est de nature à tempérer les inquiétudes des éditeurs. Au bout d'un an, 265 000 livrels auraient été empruntés pour 46 000 titres.

En France et en Belgique, le projet « Prêt numérique en bibliothèque », conduit par Dilicom et soutenu par le Centre national du Livre, entend associer libraires, éditeurs et distributeurs numériques pour proposer des prêts en téléchargement chronodégradables ou en lecture en ligne. Le projet n'en est cependant pour l'heure qu'à la phase de test.

Par ailleurs, divers systèmes d'aides ont été adoptés par les pouvoirs publics des pays francophones du Nord pour soutenir l'enrichissement de l'offre numérique et sa diffusion. Ils passent en règle générale par des structures dédiées au soutien de la chaîne du livre, des industries culturelles en général ou d'un secteur culturel spécifique : Société de

Le 25 septembre 2014, TV5MONDE a lancé *bibliothequenumerique.tv5monde.com*. Cette plateforme propose 201 ouvrages de plus de 80 auteurs francophones, téléchargeables gratuitement en version PDF et Epub, qui sont disponibles sur tous les supports, comme les liseuses, tablettes, téléphones intelligents et autre ordinateur.

La Bibliothèque numérique de la francophonie des Amériques

À l'occasion du Salon international du livre de Québec, le Centre de la francophonie des Amériques a lancé, en avril 2014, la Bibliothèque numérique de la francophonie des Amériques. Elle permet d'emprunter gratuitement jusqu'à quatre ouvrages en français pour une lecture sur tablettes électroniques ou via Internet, en format ePub ou PDF. La sélection actuelle compte des centaines d'ouvrages issus des catalogues de grandes maisons d'édition francophones dont Dominique et Compagnie, Hurtubise, de l'Isatis, Québec Amérique, La Courte Échelle, Bayard Canada.

développement des entreprises culturelles (SODEC) au Québec, Centre national du Livre (CNL) ou Centre national des arts plastiques (CNAP) en France. Elles peuvent également être gérées directement par le ministère de la Culture, comme c'est le cas en Belgique pour le Fonds d'aide à l'édition. Ces soutiens financiers portent d'abord sur la numérisation des fonds éditoriaux, mais aussi sur des développements multimédias, la mise en place de sites collectifs d'éditeurs ou de libraires, ou encore la création de plateformes de diffusion de catalogues numériques. D'autres aides se portent vers la numérisation des

fonds patrimoniaux dans les bibliothèques (cf. encadré sur le RFN p. 451), en particulier à travers les programmes de numérisation de la BnAQ et de la BNF (programme Gallica).

Il reste enfin à souligner que l'OIF soutient l'exception culturelle à travers le monde

depuis le Sommet de Maurice de 1993 et a été le plus ardent soutien de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, signée à l'Unesco en 2005. Or, ainsi que le souligne Pierre Lescure dans son rapport, la nouvelle donne numérique nécessite plus que jamais dans les négociations commerciales bilatérales et multilatérales « de défendre avec force [...] la spécificité du traitement des services culturels ».

Se pose alors la question des politiques publiques en matière de livre numérique dans les pays francophones du Sud. Alors que la filière du livre *in extenso* demeure prise en compte de façon fort variable par les pouvoirs en place, les contours d'une législation numérique semblent encore à définir dans la plupart des États. Si le président du Sénégal, Macky Sall, en a appelé, en décembre 2013, à une « alliance nationale

pour le numérique », celle-ci ne concerne pour le moment que la télévision.

Les perspectives de la formation dans les pays francophones du Sud

Dans un contexte évolutif, le regard des professionnels du Sud se porte alors vers l'information et la formation. En répondant à une enquête de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AEI) en 2011, des éditeurs d'Afrique subsaharienne soulignaient plusieurs obstacles à leur transition vers le numérique : manque de savoir-faire, fonds des maisons d'édition pas systématiquement numérisés, piratage très répandu, absence d'appuis du secteur public et prix des logiciels prohibitifs.

Des pistes sont depuis explorées, en tête desquelles figurent **le transfert de compétences dans le cadre de rencontres en marge d'événements consacrés au livre et l'appel aux aides financières existantes pour la conversion des fichiers**. Par ailleurs, des rencontres de réflexion, d'échange d'expériences et de formation sont régulièrement organisées par plusieurs institutions : le Labo numérique de l'AEI, le Bureau international de l'édition française (Bief), le Syndicat national de l'édition, le Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (Cafed) ou encore le Kitab (organisation consacrée au développement de l'industrie du livre et à la promotion de la lecture à Abou Dhabi et dans les Émirats arabes unis).

Il s'agit de concevoir des programmes de formation dans le cadre d'une collaboration entre institutions et opérateurs professionnels. Dans cette perspective, une collaboration avec des pôles universitaires comme le Campus

La bibliothèque numérique de l'AUF (www.bibliotheque.auf.org) met à la disposition des étudiants et des professeurs près de 220 ouvrages disponibles en texte intégral répertoriés dans un catalogue pluridisciplinaire.

numérique francophone (CNF) de l'Agence universitaire de la Francophonie à Dakar représente une piste pleine de potentialités. Ces programmes permettent aux opérateurs du livre de se familiariser avec les questions techniques (numérisation, programmes et formats de mise en page) et juridiques (droits d'auteur, contrats d'édition et de distribution), de même que d'appréhender les données majeures du volet économique (stratégie de prix, coûts des différents services).

En ce qui concerne les réalisations concrètes, en 2012, le Cafed a notamment sollicité l'Association francophone des graphistes libres (<http://afgral.org>) pour développer un programme de formation visant à aider les éditeurs africains à mieux intégrer les logiciels libres dans leurs flux de production (Gimp, Scribus, Inkscape, Fontforge). Il concerne tant les éditeurs, que les maquettistes, les illustrateurs, les graphistes ou encore les décideurs. À la suite

d'une formation à la publication assistée par ordinateur au Cafed, les éditions Jeunes Malgaches (Prediff) ont par exemple produit un premier ouvrage avec des logiciels libres (*Rois et reines de Madagascar*).

La politique de volontariats internationaux de l'OIF (un jeune est pris en charge pour travailler pendant une année dans une maison d'édition du Sud) à destination des maisons d'édition africaines semble tout aussi prometteuse. Ce programme qui propose à un volontaire de passer une année dans une maison d'édition en Afrique a permis à Tarik Éditions (Maroc) et aux Presses Universitaires d'Afrique (Cameroun) d'inaugurer leurs sites de vente en ligne. Il conviendrait toutefois sans doute d'intégrer à présent davantage la formation à l'édition numérique dans les cursus des universités du Sud, pour que la bibliodiversité à l'heure d'Internet puisse vivre vraiment et se développer. //

